

CRITIQUE SOCIALE ET CRITIQUE SOCIOLOGIQUE DU DROIT EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS: LE « MOMENT 1900 »

Vendredi 29 et Samedi 30 mai 2015

Salle des Conseils Escalier $M-2^{\hat{e}me}$ étage 12, place du Panthéon 75005 PARIS

Vendredi 29 mai (matin) sous la présidence de Dominique Schnapper (membre honoraire du Conseil constitutionnel)

- 8 h 45. Accueil des participants
- 9 h. Allocutions de bienvenue par *Guillaume Leyte* (Président de l'Université Panthéon-Assas)
- 9 h 10. Propos introductifs par *Olivier Jouanjan*, (Responsable scientifique du colloque)

1. Fondations

- 9 h 30 10 h. *Bruno Karsenti* (EHESS, Paris), La naissance de la sociologie et ses effets dans la pensée du droit.
- 10 h 10 h 30. Werner Gephart (Center for Advanced Study in the Humanities Law as Culture, Bonn), La naissance de la sociologie allemande de « l'esprit du droit ». Éloges et critiques du formalisme dans une discipline émergente.
- 10 h 30 11 h. *Carol Greenhouse* (Princeton University), The Role of Law in Durkheim's Critical Sociology.
 - 11 h 11 h 20. Discussion générale
 - 11 h 20 11 h 40. Pause

2. Le « moment 1900 » des doctrines et pratiques juridiques

- 11 h 40 12 h 10. *Frédéric Audren* (CNRS Sciences Po Paris), Comment sortir, en France, du moment 1900 de la science juridique ?
- 12 h 10 12 h 40. *Geneviève Koubi* (Université Paris 8), L'excès de pouvoir entre situation et circonstances.

12 h 40 – 13 h. Discussion générale

Vendredi 29 mai (après-midi) sous la présidence de Pascale Gonod (École de droit de la Sorbonne - Paris I)

2. Le « moment 1900 » des doctrines et pratiques juridiques (suite)

- 15 h 15 h 30. **David Rabban** (University of Texas at Austin), Formalism, History and Sociology: the Transformation of American Legal Thought at the Beginning of the Twentieth Century.
- 15 h 30 16 h. *Aurélie Duffy-Meunier* (Université Panthéon-Assas), Un programme de la *London School of Economics* : la critique du droit constitutionnel de Dicey.

16 h – 16 h 20. Discussion générale

16 h 20 – 16 h 40 : Pause

16 h 40 – 17 h 10. *Aurore Gaillet* (Université Toulouse 1 Capitole), Contre le formalisme de la « jurisprudence des concepts » : Philipp Heck et la « jurisprudence des intérêts » en Allemagne.

17 h 10 – 17 h 40. *Olivier Jouanjan* (Université Panthéon-Assas/Université de Fribourg-en-Brisgau), Pourquoi des juristes en temps de détresse ? La « querelle des approches et des méthodes » dans la doctrine publiciste de la République de Weimar.

17 h 40 – 18 00. Discussion générale

Samedi 30 mai (matin) sous la présidence de Constance Grewe (Juge à la Cour constitutionnelle de Bosnie-Herzégovine)

3. Que reste-t-il du moment 1900 ?

9 h – 9 h 30. *Wanda Mastor* (Université Toulouse 1 Capitole), Que reste-t-il, aujourd'hui, de la *Sociological Jurisprudence* dans la jurisprudence de la Cour suprême des Etats-Unis?

9h 30 – 10 h. *Yannick Ganne* (Université de Strasbourg), La question sociologique dans les doctrines contemporaines du droit américain.

10 h - 10 h 20. Discussion

10 h 20 – 10 h 40. Pause

10 h 40 – 11 h 10. *Christoph Schönberger* (Université de Constance), Que reste-t-il de la « Théorie générale de l'État » en Allemagne ?

11 h 10 – 11 h 40. *Hugues Rabault* (Université de Lorraine), Nécessité épistémologique de la sociologie juridique chez Niklas Luhmann.

11 h 40 – 12 h : Discussion

12 h – 12 h 30. *Élisabeth Zoller* (Université Panthéon-Assas), Conclusions générales.
